

# Informations Régionales

## Les Scandales Militaires DE LILLE

### A l'intendance et au Recrutement

En réponse au « Progrès ». — Les rapports du service des subsistances avec les fournisseurs de l'intendance. — Une interview de M. Bassez-Grenier. — Quelques réflexions.

Le Progrès du Nord, dont la discrétion sur le scandale de l'intendance ressemble beaucoup plus au mutisme de la carpe qu'à la réserve de Conart, veut bien déclarer qu'il n'a nullement eu l'intention de nous outrager quand il a prétendu que nous avions attendu la mort du capitaine A... avant (sic) de dénoncer les malversations qui l'ont suivi. Dont acte.

Notre confrère dit, en outre, qu'il ne comprend rien à la question que nous lui avons posée relativement à ses « tuyauteries ». Nous sommes imprudents et maladroits.

Mon Dieu, nous ne voyons aucun inconvénient à éclairer la lanterne du Progrès ! Ces « tuyauteries », ces « renseignements » que certains gens dont le capitaine A... « ringa certain de la dalle » et auxquels il fournit fréquemment, à des prix avantageux, des vins qui ne devaient être achetés, exclusivement, que pour le service des subsistances. — Que les morveux, maintenant, se mouvent !

Quant au Progrès nous rassurons qu'il n'est embêté à l'excès. Il est des causes que le Progrès ne saurait sagement agiter, nous le savons, avant de partir en guerre contre nous.

Mais notre confrère après avoir tenté d'un frêle spirite et faciles, s'est assis posé en frotteur.

« On nous a apporté, a-t-il dit, sur l'origine des renseignements du Progrès des indications que nous avons refusé d'accepter. »

Il y a là évidemment une intention générale et nous ne pouvons que nous en féliciter. Mais les circonstances mêmes nous permettent d'inviter formellement l'organe radical à s'observer, sur ce sujet, au moins modérément. Non seulement nous ne lui en demandons rien, mais nous n'en voulons rien. Que le Progrès fasse donc état tout de suite, des rancœurs qu'il a recueillies — et qu'il est assés de deviner. Nous ne serons nullement embarrassés pour lui démontrer, ensuite, que la encore il a été induit en erreur.

Mais tout ceci est secondaire dans le débat engagé ; aussi, nous nous exprimons de revenir au fond même de la question.

### LES FOURNISSEURS DE L'INTENDANCE

Nous avons déjà publié une interview de M. Delphin-Petit, de Lille, sur les rapports du service des subsistances avec les fournisseurs.

On sait qu'à la suite de cette publication, M. Delphin-Petit nous a adressé une lettre, vague, imprécise, flottante qui ne rimait à rien.

Depuis, nous avons parlé d'une affaire de tamis — d'un tamis saisi par le capitaine Bouillez, l'honnête homme à qui l'on doit la découverte des fraudes criminelles qui ont entraîné l'arrestation du principal Godrin et du sergent Trivelli.

Nous aurons à revenir sur ce sujet ; mais à chaque jour suffit sa peine.

En tout cas, nous n'avons jamais rien que nous ne nous appliquions à vérifier.

Dès le premier jour où nous avons révéillé le scandale de l'intendance, nous avons parlé des rapports cordiaux qui unissent un M. B... de Valenciennes avec le capitaine A... et les officiers du service des subsistances.

Ces rapports existaient-ils en si tout bien tout honneur ?

Nous avons dépêché auprès de M. B... — c'est-à-dire auprès de M. Bassez-Grenier — un de nos collaborateurs qui a eu avec cet important commerçant la conversation que l'on va lire.

**CHEZ M. BASSEZ-GRENIER**  
(De notre rédacteur spécial)

Le nom de M. Bassez-Grenier, négociant en grains et fourrages, à Valenciennes, ayant été prononcé au sujet de l'affaire militaire en cours, il s'imposait que nous recueillions ses impressions comme nous avions sollicité celles de M. Delphin-Petit, de Lille.

A ce effet, notre rédacteur régional s'est rencontré hier avec M. Bassez, qui habite boulevard Eisen une confortable maison à laquelle sont annexés magasins et bureaux.

C'est de bonne grâce qu'il veut bien se prêter à nos questions.

« Je suis un peu surpris de la publicité qui m'est faite, déclare-t-il. Mais que voulez-vous me demander ?

D'abord, quelles étaient vos relations avec le capitaine A... ?

« Ce n'était nullement des relations de service. Je l'avais connu au café, par l'entremise d'un de ses collègues, M. Durand, avec lequel il était intime, et qui avait été quelque temps à Valenciennes.

Le malheureux était un sympathique, un caractère très gai, et je dois dire que j'aurais eu aucune raison de le soupçonner des faits qu'on lui a reprochés.

Pourquoi d'ailleurs aurait-il été réduit à des trépassés ? Il avait épousé la fille d'un riche charpentier, et le beau-père n'en pas hésité à ouvrir sa bourse, si A... eût été, ce dont il ne m'a jamais donné l'impression, un besogneux.

Je ne m'explique pas son suicide, qui m'a vivement affecté, car l'estime, je vous le répète, ce garçon et, sans être étroitement liés, nous nous rencontrions toujours avec plaisir et cordialité. J'ai tenu à assister à ses obsèques.

« Mais quelles sont les relations de service que vous avez avec l'intendance ?

« Je fournis les fourrages à Cambrai, Arras et Valenciennes. Les autres, je les fournis à Lille. J'ai de plus cette année l'entreprise du pain.

Je livre également au service de Lille, qui a, lui, la gestion directe, c'est-à-dire où les officiers traitent directement avec les fournisseurs.

Dans ces conditions, vous comprenez bien que je connais beaucoup d'officiers des subsistances et de l'intendance avec lesquels je suis naturellement en bons termes.

Aussi, on peut dire que les inspecteurs sont quelque part et qu'ils vont venir chez vous.

« On a parlé de ce que diraient « les murs du restaurant Divoir... »

« Avant d'entrer dans ces murs, déjeuner avec quelques-uns de ces messieurs, comme ceux du Café Bellevue m'ont vu prendre un book avec eux... »

« Pour en revenir au capitaine A..., j'ai dit que justement ce n'était pas un de ces « ringa-la-dalle » qui ne rendent jamais une politesse... »

« En tout cas, termine M. Bassez, pour conclure, je reste à votre disposition pour tous autres renseignements que je pourrais vous donner. Mais encore une fois, comment nommez-vous ce monsieur qui se trouve à Lille ? Je ne sais pas. »

### DEUX MOTS !

Quel motif nous en coûtes à notre modestie, nous nous permettons de faire observer que M. Bassez-Grenier, dans l'interview qu'il nous a donnée, a confirmé pleinement les renseignements que nous avons précédemment donnés sur ses rapports de cordialité, d'amitié, de fraternité avec MM. les officiers du service qui dirigeaient naguère M. le commandant Godrin et dont le capitaine A... était le principal fournisseur.

Aussi, nous ne pouvons pas lorsque nous disions que les murs du restaurant Divoir et les tables de marbre du Café Bellevue avaient été les témoins d'étranges entretiens et de marches entre le poire et le fromage, et entre le café et le vin, nous dire : « Oh ! sans doute, les choses se sont faites le plus loyalement, le plus honnêtement du monde. M. Bassez-Grenier est incapable de séductions immorales. Et nous sommes heureux de l'avoir fourni l'occasion de mettre publiquement sa responsabilité morale à l'épreuve. »

Dernain nous publierons une interview de M. Bassez-Grenier, sur un sujet — un interview plus intéressante, encore peut-être que la précédente, — car elle touche à des questions que nous n'avons fait jusqu'ici qu'effleurer.

### A L'INSTRUCTION

L'affaire Godrin, Trivelli et consorts n'a pas fait un pas, à l'instruction, depuis l'arrestation de MM. Godrin et Trivelli.

M. le sous-intendant L... ne recueille rien, et il aura fort à faire pour débrouiller l'enchevêtrement de linge sale dont le nettoyage a été confié à sa probité.

On donne comme imminente l'arrestation du sergent L... dont le bruit sous toutes réserves. Si le sergent L... est suspecté, il serait, en effet, étrange qu'il n'ait pas encore rejoint, sous les verrous, le commandant Godrin et son collègue Trivelli.

### L'affaire du Recrutement

#### Le Parquet à Roubaix

Comme la veille, M. Dekaké avait convoqué quinze témoins, mais comme la veille, aussi, il y a eu des manquements.

Lucienne veut jouer avec ces charbons ardents de la passion après avoir soufflé dessus.

N'est-ce pas la folie téméraire de tous les écueils de souhaiter comme morture des chevaux de plus en plus fougueux avec la certitude de leur briser la bouche et les jarrets ?

Lucienne éprouvait cette fascination en face de l'ingénieur et elle l'éprouvait d'autant plus que, au lieu d'être intimidé par elle, se doutait le moins du monde qu'elle attirait le conducteur, elle était prise dans l'engrenage de cette passion dont elle avait tant ri.

L'heure de l'amour avait sonné pour elle au cadran de la fatalité.

Amour certes bien lointain, très lointain, perdu dans les prétextes, les obscurités, amour dont le grain ne germait pas encore et qui fut mort si un hasard les eût séparés, elle et lui, mais amour qui devait se développer, grandir, tout envahir au contact journalier de la femme oisive, de marbre jusqu'alors, souverainement belle et de l'homme hypocrite, aux desirs sans frein, à la violence sans peur.

« Aux petites causes les grands effets » répliqua le bon sens populaire ; et à la raison.

Contrairement à ce qui s'était passé la veille, les témoins se seraient, bien, divisés en deux camps. Les uns, au nombre de six, autres se seraient décidés à manger le morceau.

Détail curieux, pour finir. Le jour même de son arrestation, Leman devait dîner chez un réserviste fait par lui, comme il se plaçait à table, Malheureusement, l'arrivée des agents lui enlevait tout espoir d'aller joindre l'assiette en compagnie de son protégé.

Homme du monde, jusqu'au cou, sur lequel la main des agents venait de s'abattre, il ne voulait pas, néanmoins, faire poser son amygdalien et lui répéta un mot le priant de ne pas l'attendre ; Empêché pour cause d'arrestation.

On assure que le Parquet tient la preuve que ceux qui ont nié alléguent la vérité. Cependant on ne saurait les poursuivre car pour le faire, il faudrait encore prouver : 1. qu'ils ont porté préjudice ; 2. qu'ils l'ont fait avec intention.

### UN MAIRE SUSPENDU

#### dans l'arrondissement de Douai

Par arrêté préfectoral en date d'hier, M. Boquet (de Megille), maire de ROUCOURT, arrondissement de Douai, a été suspendu pendant six mois, pour avoir fait prendre illégalement par son Conseil municipal une délibération tendant au rétablissement des emblèmes religieux dans l'école de sa commune ; — et pour avoir également procédé à la suppression de l'établissement.

M. Boquet (de Megille) sera sans aucun doute, — c'est d'usage constant après une suspension préfectorale, — révoqué par M. Clémenceau, avant en effet rattaché, en personne — sans tarder — les crucifix enlevés des locaux scolaires, en vertu des décisions ministérielles.

### Les Sous-Agents des Postes et Télégraphes

On nous « communique » le compte-rendu suivant : Le groupe lillois de l'Association générale, avait convoqué dimanche dernier tous les sous-agents des Postes et Télégraphes du département du Nord à une réunion contradictoire. Cent collègues environ ont répondu à cet appel, et sur ce nombre on comptait à peine une douzaine d'adhérents à cette organisation.

M. Allard, secrétaire du Groupe, procède d'abord à la constitution du bureau de séance, puis il rend compte de son mandat de délégué au dernier congrès de la région.

Prost, secrétaire général de l'Association, prend ensuite la parole ; il se livre surtout à des attaques contre certains membres du conseil syndical et est fréquemment pris en contradiction avec lui-même.

Grangier, secrétaire général du syndicat, lui succède à la tribune et, aux vifs applaudissements de l'immense majorité de l'assemblée, résume avantageusement tous les arguments de son discours.

Puis c'est le tour de Langier, président de l'A. G. qui, en bon garçon qu'il est, réussit à bien amuser l'auditoire par ses saillies bien offensives qu'il s'efforce par moment de contrôler.

Masseron, secrétaire de la section départementale du Syndicat National, monte lui aussi à la tribune pour répondre brièvement à quelques questions et déplorer les avantages d'un tel état de choses.

Après une réplique de Prost, à laquelle répond à la presque unanimité, un ordre du jour est adopté, nettement et énergiquement exprimant et engageant tous les camarades à adhérer au syndicat, seule forme de groupement pouvant permettre de faire aboutir efficacement les revendications de l'inter contre toute injustice, contre le favoritisme en matière administrative.

### L'évêque de Rocquencourt en prison

« Monseigneur » de Rocquencourt va enfin être satisfait car ses titres vont lui être rendus, ce qui n'empêchera pas que les poursuites dont il est l'objet pour escroqueries soient continuées, malgré les supplications des hauts personnages politiques ou autres, qui viennent pleurnicher dans le gousset de M. le juge d'instruction, pour éviter de voir leurs noms mêlés au débat public qui va avoir lieu, les charges d'escroqueries relevées contre Monseigneur étant manifestement identiques.

Des commissions rogatoires adressées par M. Bottin, juge d'instruction du parquet de Douai, le résulterait que Rocquencourt avait reçu de Monseigneur de Lavignerie, à la somme de 100,000 francs, un titre d'évêque, — ainsi qu'à la fortune qu'il ne marchandait pas il est vrai — le titre d'évêque de Sina augmenté de celui de comte romain.

À la mort de Monseigneur Lavignerie, la situation changea, car Monseigneur Lavignerie qui lui succéda, n'hésita pas à se séparer du fameux Monseigneur de Rocquencourt, en présence des renseignements déjà manqués qu'il avait recueillis sur son compte.

En effet, avant de profiter de la fortune

de Monseigneur de Lavignerie Rocquencourt d'alors, avait dissipé en un rien de temps le petit pécule que lui avait laissé son père, qui exerçait à Caen, la profession de pharmacien.

Depuis son exclusion des missions Africaines, qui date de 1882, évêque de Sina profitant de ses connaissances acquises aux côtés de M. de Lavignerie, exploita sans vergogne les gogos qui assistaient à ses sermons et conférences où il les tenait sous le charme de sa parole sacrée.

« La bonne galette pleuvait alors, et Rocquencourt, reçu dans les salons, vivait dans une certaine aisance, combiné des présents de ces dames bien pensantes qui entretenaient son escarcelle.

Enfin tant va la cruche à l'eau... et Monseigneur jugeant que les rapports n'étaient plus suffisants, entreprit une tournée qui ne lui porta pas chance, car il réussit à se faire entendre dans plusieurs diocèses.

« La bonne renommée des catholiques du Nord, et le grand besoin qui commençait à se faire sentir dans le portemonnaie de Monseigneur, le décidèrent à venir les taper ; il y réussit, il est vrai, car nos grands personnages allèrent à leur obéissance, et encore plus durer longtemps sans la fâcheuse intervention de la police douzaine.

Mais cette fois, on fait d'instruction, il aura le temps, en ces malins, de se débarrasser de sa gloire, sur la paille humide des cachots.

Nous apprenons maintenant qu'un grand journal du matin a adressé à Rocquencourt ses lettres de félicitation, et lui a demandé de décrire ses mémoires qui paraîtront dans ses colonnes moyennant une rétribution alléchante pour un prisonnier.

Cette lettre qui devait comme toutes les autres passer par les mains du juge d'instruction et des gardiens avant d'être remise à l'intéressé, avant qu'il parvienne sans ces formalités, M. Bottin a immédiatement ouvert une enquête pour connaître les moyens employés par lequel on s'est employé pour tromper la confiance.

M. le juge d'instruction doit interroger incessamment Monseigneur de Rocquencourt.

### PREMIERES REGIONALES

#### L'assassinat de Roubaix

LE 28 NOVEMBRE 1872

Le 28 novembre dernier, M. Louis Debecque venait, selon son habitude, de passer dans son jardin, pour jeter du grain à ses poules, comme il le faisait tous les soirs.

Mais il était loin de s'attendre à ce que pour la dernière fois, vers sept heures et demie, dans sa salle à manger, en train d'arranger ses fleurs.

Inopinément, la porte de la cuisine s'ouvrit et un homme, vêtu d'un complet de chambre, tenant la main à son cou, se précipita sur une chaise, en disant :

« Vie ! un médecin, j'ai un mauvais coup. »

La fille Vershel aida son maître à gagner la salle à manger, puis se précipita à une fenêtre pour appeler au secours.

Il était environ huit heures du soir. La rue était encore animée. Mme Leclercq et sa domestique, les boucliers du coin, furent les premiers à pénétrer dans la maison du crime.

Bientôt un prêtre et deux médecins les y rejoignirent. Ils arrivèrent trop tard. M. Debecque avait perdu connaissance ; malgré les soins qu'on lui prodigea, il expira dans les bras de Mme Leclercq, sans avoir pu donner aucun renseignement sur son assassin.

L'infortuné rentier qui vient d'être frappé d'une façon si inattendue et si mystérieuse était fort riche. Les évaluations des personnes bien placées pour le savoir portaient sa fortune à 600,000 francs.

Mais il était loin d'être riche en revenus. Célibataire, il avait longtemps vécu avec sa sœur dont les idées cadraient avec les siennes, et depuis sa mort, il vivait seul, avec sa bonne âgée de 45 ans, depuis longtemps connue pour sa confiance.

C'est dans ce jardin que le rentier fut assailli et atteint d'un coup porté de haut en bas avec beaucoup de force par un instrument tranchant qui lui coupa la carotide, la grosse artère de la nuque. On voyait encore la plaie d'attente, marquée par une grande flaque de sang.

La porte donnant sur la rue Richard-Le-noir était fermée. À l'intérieur, par ses deux verrous, l'autre porte, celle qui fait communiquer la cour et le jardin n'avait qu'un seul verrou mis en place ; et aux larmes sanglantes qu'on y voyait il était facile de deviner que c'était M. Debecque, lui-même qui l'avait posée en se soulevant.

Enfin, il a été constaté que le conseil supérieur de la défense nationale récemment créé par une loi, tiendrait sa première réunion jeudi 6 décembre, sous la présidence de M. le Président de la République.

Dernain matin les ministres tiendront un conseil de cabinet au ministère de l'intérieur. Les ministres se sont séparés à 11 heures et demie.

haute taille, portant une longue barbe et un chapeau pointu, esclader la clôture et s'enfuir dans la direction de la rue Archimède.

Ce furent les seules constatations que put faire le Parquet à Lille quand il descendit sur les lieux.

Elles ne mettaient nullement sur la piste de l'assassin.

On perquisitionna dans la maison et l'on fit d'autres découvertes. M. Debecque n'était pas seulement riche ; il était aussi, et pour tout dire original à un degré peu ordinaire.

Il avait la manie de l'ésotérisme. C'était une histoire que l'on se racontait de porte en porte dans le quartier Blanchemalle, que pendant la guerre de 70, le vieux rentier (il avait 65 ans) craignant les Prussiens pour son maot, avait rempli des bouteilles de billets de banque, les avait cachées à la cave comme si elles contenaient du vin et les avait enterrées dans sa cave.

Et il existait bien d'autres « caches » assurément les bonnes langues des voisins.

Les testament du défunt que l'on trouva dans un tiroir n'était pas fait pour démentir ces racontars. Il était au moins bizarre.

Après avoir déclaré qu'il ne voulait pas être enterré dans la partie du cimetière de Roubaix réservée aux concessions à perpétuité, parce qu'il était du bien d'émigrer, le testateur réglait de point en point l'ordre de ses funérailles.

Il voulait avoir un grand solennel de midi. Il stipulait ensuite qu'après le banquet de 100 couverts, dont les invités étaient soigneusement désignés. On assure même que la place des 400 convives, le nombre des plats et le nom du restaurateur faisaient l'objet d'indiscrètes malversations.

Près du testament se trouvait une feuille de papier couverte de signes et de caractères à peu près illisibles. On parvint à la déchiffrer : c'était la liste des fameuses « caches » contenant une partie de la fortune de la victime.

Il y en avait partout, dans le jardin, dans les chambres, dans la cave. Sous le hangar, au pied d'un pécule de bois, à 50 centimètres sous le sol, on découvrit une marmite de fer contenant en pièces d'or pour environ 20,000 francs. Dans les plates-bandes, on trouva des pots de fleurs, pleins d'écus et de pièces blanches. D'autres se trouvaient dans des boîtes de bouteilles, comme on l'avait dit. Le manuscrit en avait « maché » dans tous les coins.

Les héritiers parlent de faire démolir la maison pour ne rien oublier.

Samedi, 2 décembre, ont été célébrés les funérailles de M. Debecque. Il y avait peu de monde derrière le corbillard, peu de monde dans les rues.

Dans l'après-midi, le repas funèbre fut lieu confortable, car volontés du défunt. Les invités furent 100 à table chez la veuve Antier-Deletré, 10, rue de Tourcoing. Tout se passa sans incidents.

En attendant, le compte court encore et sans doute il n'est pas près d'être fini. On a arrêté à tort et à travers diverses personnes qui se sont facilement justifiées. Cet assassinat, commis en plein centre d'un quartier populaire, à l'heure où les usines et les fabriques semblent devoir rester imprimés.

Pour copie conforme : Emile ALEXANDRE.

### Dernière Heure

#### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 novembre. — Les Ministres se sont réunis ce soir à 9 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

### M. JONNART ENTENDU

M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, a été entendu par le Conseil, auquel il a fourni des explications sur la situation dans le Sud Oranais, ainsi que sur les mesures déjà prises en vue de réprimer les troubles qui pourraient se produire à la frontière franco-marocaine.

M. Jonnart en outre entretient le conseil de la question des mines de l'Ouzenz, il s'est retiré à 10 heures et demie.

### LA QUESTION MAROCAINE

M. Pichon, ministre des affaires étrangères a indiqué l'état des pourparlers engagés entre la France et l'Espagne en vue de l'établissement de la police au Maroc.

Dès qu'une entente définitive sera intervenue, le gouvernement demandera au Parlement de ratifier l'acte déposé de la conférence d'Algerias qui a été déposé il y a plusieurs mois sur le bureau de la Chambre.

### LES INVENTAIRES

M. Clémenceau a annoncé que les opérations des inventaires se poursuivent sans incidents graves et qu'elles seront incessamment terminées.

Enfin, il a été décidé que le conseil supérieur de la défense nationale récemment créé par une loi, tiendrait sa première réunion jeudi 6 décembre, sous la présidence de M. le Président de la République.

Dernain matin les ministres tiendront un conseil de cabinet au ministère de l'intérieur. Les ministres se sont séparés à 11 heures et demie.

## Retournée de la Chambre Belge

Bruxelles, 27 novembre. — La Chambre a fait aujourd'hui sa rentrée.

Toutes les tribunes sont comblées. Dans la tribune diplomatique, on remarque le ministre d'Angleterre et presque tous les ministres accrédités à Bruxelles.

Répondant à une question de M. Paul Janzen, le ministre des affaires étrangères déclare que « le gouvernement belge n'a reçu du gouvernement britannique aucune communication concernant les relations entre la Belgique et l'Etat du Congo. Confiance en ses droits et en ceux de l'Etat indépendant, à Belgique suivra dans une complète liberté d'action la ligne de conduite que lui commande de semblables intérêts. »

La Chambre aborde ensuite la discussion sur la validation de l'élection de Courtrai. Cette discussion est très animée.

Le débat sur le Congo viendra ensuite. Avant la séance de la Chambre, dans une réunion de la droite, les membres du gouvernement ont exposé la situation du Congo au point de vue international. Ils ont rappelé que la réalisation du droit de reprise par la Belgique exigera, comme mesures préliminaires, l'adoption de la charte coloniale, et la signature d'un convention de transfert entre la Belgique et le Congo.

Plusieurs membres ont insisté sur la gravité nationale que revêtira le débat à la Chambre, et sur la nécessité d'affirmer d'abord les droits de souveraineté de l'Etat indépendant, puisque la souveraineté future de la Belgique ne sera que le prolongement de la souveraineté de l'Etat indépendant.

### Les Socialistes Parlementaires

Paris, 27 novembre. — Le groupe socialiste parlementaire, réuni cet après-midi, s'est occupé de la propagande du Parti et a nommé une commission composée de cinq membres : Collard, Fort, Lenoir, Violette, Zévas.

Cette commission préparera l'examen du Congrès national du Parti, fixé à fin janvier.

### Soldats chloroformés et volés

Grenoble, 27 novembre. — Des voleurs ont pénétré la nuit dernière dans les chambres de 2e division, ont chloroformé les militaires qui dormaient, puis ont exploré les poches de leurs effets d'habillement.

Quatorze soldats des 8e, 9e et 10e batteries ont ainsi été volés.

On assure que ce n'est pas la première fois que de pareils faits de proscription ; c'est ainsi que dimanche dernier, des soustractions analogues ont été faites au préjudice des militaires de la 5e et de la 6e batteries.

L'enquête ouverte sur ces vols n'a donné jusqu'ici, aucun résultat.

### LES MINEURS ALLEMANDS

Berlin, 27 novembre. — Les mineurs de Silésie ont engagé le comité central des mineurs à décréter la grève dans tous les bassins houillers allemands si les patrons n'ont pas accordé avant le 15 janvier au plus tard l'augmentation de salaires réclamée de 15 %.

### AU MAROC

#### L'INTERVENTION DE L'ESPAGNE

Madrid, 27 novembre. — On télégraphie de Ferol qu'on a reçu un télégramme urgent du ministre de la guerre, ordonnant que quatre-vingts hommes d'infanterie de marine se rendent à Cadix pour compléter les effectifs. Trois cents hommes partiront pour le Maroc le 15 décembre. On organise à Cadix une brigade de 4.000 hommes.

### LES ATTENTATS A TANGER

Tanger, 27 novembre. — Ce matin 600 Angerans ont attaqué la maison du correspondant du « Times », qui a été défendue par les troupes du gouvernement et deux gardes envoyés par Raisouki.

### LES COURSES FRANÇAIS

Toulon, 27 novembre. — On s'attend à ce que la division de l'amiral Touchard appareille cette nuit ou demain matin à la première heure pour le Maroc.

Pendant toute l'après-midi le « Suffren » et le « Charlemaigne », et le « St-Louis » ont embarqué du matériel, pour rejoindre à ce soir embarqué samedi dernier.

### L'AMIRAL TOUCHARD A TOLON

L'amiral Touchard est arrivé à 11 h. 30 et s'est rendu immédiatement à bord du cuirassé « Suffren ». Il a fait la déclaration suivante : « Je n'ai pas encore l'ordre d'appareiller. J'ai des instructions sur ce que j'ai à faire, mais j'attends du ministre le signal de mon départ. »

### COURS DES COTONS

Le Havre, 27 novembre. — Cours de clôture du marché des cotons. Tendence soutenue. 49,50 ; Novembre 75,12 ; Décembre 77,87 ; Janvier 77,25 ; Février 77,12 ; Mars et Avril 77,12 ; Mai à Juillet 77,87 ; Août 77,37 ; Septembre 70,75 ; Octobre 69,37.

## La Demoiselle du Téléphone

par LAMY DU VERGER

En somme elle venait de se faire par amusement, par vanité féminine pour Lescalette, avait été prononcé au sujet de l'affaire militaire en cours, il s'imposait que nous recueillions ses impressions comme nous avions sollicité celles de M. Delphin-Petit, de Lille.

A ce effet, notre rédacteur régional s'est rencontré hier avec M. Bassez, qui habite boulevard Eisen une confortable maison à laquelle sont annexés magasins et bureaux.

Lucienne avait été très étonnée de voir un homme de son âge, et d'ailleurs d'un caractère si différent de ce qu'elle avait vu dans les romans.

« Lucienne avait été très étonnée de voir un homme de son âge, et d'ailleurs d'un caractère si différent de ce qu'elle avait vu dans les romans. »

« Lucienne avait été très étonnée de voir un homme de son âge, et d'ailleurs d'un caractère si différent de ce qu'elle avait vu dans les romans. »

« Lucienne avait été très étonnée de voir un homme de son âge, et d'ailleurs d'un caractère si différent de ce qu'elle avait vu dans les romans. »

patient dans la séduction et ouragan qui dévastait dans la résistance.

Lucienne veut jouer avec ces charbons ardents de la passion après avoir soufflé dessus.

N'est-ce pas la folie téméraire de tous les écueils de souhaiter comme morture des chevaux de plus en plus fougueux avec la certitude de leur briser la bouche et les jarrets ?